

les journaux, qu'avant de le faire ils devraient toujours s'assurer que le rapport est exact?

M. HEAPS: Comment peuvent-ils le faire?

Le très hon. MACKENZIE KING: En comparant les dépêches sur le même sujet publiées dans les autres journaux; ou, comme le suggérait un honorable membre de la Chambre cet après-midi, en citant le hansard au lieu des journaux. Mon honorable ami en donnant une citation qui omettait toute référence à la contribution des employés donnait une interprétation absolument fautive à ce que j'avais dit.

M. CAHAN: Qu'avait dit le premier ministre en réalité?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je vais répéter à mon honorable ami ce que j'ai dit. J'ai les paroles mêmes ici. Je vais citer la *Gazette*, de Montréal, que mon honorable ami préférera sans doute à tout autre journal.

M. CAHAN: Je n'ai pas la moindre préférence, mais je désire savoir ce qu'a dit le premier ministre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Voici mes paroles telles que les a rapportées la *Gazette*, de Montréal, numéro du 27 février:

Les mesures saisonnières sous forme de secours ou de travaux publics ne constituent pas une aide permanente et l'assurance contre le chômage seule préviendra la misère. En vertu d'une loi de ce genre, ceux qui attendent des secours et ceux qui les emploient seraient tenus de contribuer à un fonds pendant les périodes d'emploi et les secours seraient distribués pendant les périodes de chômage.

M. CAHAN: Puis-je poser une question?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

M. CAHAN: Le premier ministre prétend-il maintenant qu'une telle assurance soit la seule façon de régler le problème du chômage dans ce pays?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, je ne dis pas que ce soit la seule méthode, mais je dis que c'en est une. Plusieurs honorables députés ici présents, et mon honorable ami est du nombre, j'espère, vivront assez longtemps pour voir l'introduction d'un système d'assurance sociale qui mettra fin, dans une large mesure, aux ennuis dont souffre la classe ouvrière en face de malheurs inévitables. Si l'assurance contre le feu, les accidents, ou la perte de la vie est une bonne chose, elle est pour le moins aussi importante pour la famille de l'ouvrier qui est toujours plus ou moins exposé au chômage.

Puis-je rappeler aux honorables députés en quelle circonstance cette déclaration a été faite? Elle a été faite lors de la visite de la

[Le très hon. Mackenzie King.]

délégation dont on a parlé. Je passai soigneusement en revue, en autant que possible, tout ce qui avait été dit d'important,—je ne pouvais toucher à tout dans le peu de temps à ma disposition, mais je n'oubliai, je crois, aucun point essentiel. Un membre de la délégation, je ne me rappelle pas qui c'est et j'ignore s'il est libéral, conservateur ou que sais-je, déclara au cours de la conférence, que l'assurance contre le chômage était la solution du problème. Exprimant mes propres vues sur la question, je déclarai que l'assurance contre le chômage était l'un des moyens de résoudre la question. C'est alors que la remarque fut faite. Il n'en fut pas davantage question. A la suite de ces paroles, cependant, l'auteur de la dépêche ajouta une entrée en matière prétendant que l'on avait prédit l'établissement de l'assurance contre le chômage dans un avenir assez rapproché. La prédiction n'est peut-être pas mauvaise, mais il existe une grande différence entre ce qui s'est dit et l'engagement que j'aurais pris au nom du Gouvernement et du Parlement d'établir un système d'assurance sociale ou contre le chômage. J'exposais simplement une attitude que je crois juste.

Pour bien définir mon attitude, je devrais peut-être dire que ma façon d'envisager les problèmes du travail ne date pas d'aujourd'hui. Je n'exprime pas un avis à cette époque-ci ou en cet instant pour servir l'intérêt politique de mon parti. Je possède de fermes convictions sur quelques-unes des questions auxquelles est lié le bonheur des masses, et quiconque tient à les connaître peut en trouver facilement l'exposé. Quelqu'un a dit:

Plût au ciel que mon adversaire eût écrit un livre.

Je tiens à la main un livre que j'ai écrit voici environ treize ans. A cette époque, je n'étais pas député et je ne songeais pas à revenir au Parlement. Je méditais cependant sur les problèmes que les pays étrangers et le nôtre auraient à résoudre dans la période de reconstruction de l'après-guerre. J'ai cherché à mettre à profit en même temps que mes études l'expérience que j'ai pu acquérir dans la vie publique et j'ai écrit ce livre intitulé: *Industry and Humanity, A Study in the Principles Underlying Industrial Reconstruction*. Dans l'exposé de ces principes, j'ai énoncé clairement mon sentiment et mes convictions au sujet des problèmes du travail et les seuls et plus efficaces moyens de les résoudre. Parmi les sujets que j'ai traités se trouve le problème du chômage, cela va de soi. A la page 237 du volume je lis les lignes suivantes:

C'est la peur du chômage que l'on trouverait à la racine de toutes les autres; c'est la crainte que le capital ne vienne à manquer pour conti-